



COMMUNIQUE CONJOINT DE LA QUATRIEME REUNION DE LA COMMISSION TRIPARTITE MALI-MAURITANIE-UNHCR CHARGEE DU RAPATRIEMENT VOLONTAIRE DES REFUGIES MALIENS EN MAURITANIE

NOUAKCHOTT, LE 23 MARS 2018

1. Sur invitation du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, conformément aux dispositions de l'Accord Tripartite sur le rapatriement volontaire des réfugiés maliens vivant en Mauritanie, la Quatrième réunion de la Commission Tripartite s'est tenue à Nouakchott, le 23 mars 2018.
2. La délégation du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie était conduite par Monsieur M'Hamada Ould MEIMOU, Directeur Général de l'Administration Territoriale du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.
3. La délégation du Gouvernement de la République du Mali était conduite par Monsieur Samba Alhamdou BABY, Secrétaire Général du Ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire.
4. La délégation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) était conduite par Monsieur Francois RENAUD, Représentant Adjoint de l'UNHCR en Mauritanie.
5. La réunion était co-présidée par Monsieur M'Hamada Ould MEIMOU, Directeur Général de l'Administration Territoriale du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et par Monsieur Samba Alhamdou BABY, Secrétaire Général du Ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire.
6. Les chefs des délégations mauritanienne et malienne ont, chacun dans son allocution, loué les liens d'amitié et de fraternité séculaires qui lient les deux peuples.
 - L'UNHCR s'est honoré de la poursuite des efforts des deux Gouvernements pour faciliter le rapatriement volontaire des réfugiés. Il a notamment rappelé, la réunion de Niamey qui a eu lieu le 24 février 2018 qui a montré l'engagement des pays de la région en faveur de la protection des réfugiés maliens. L'UNHCR a souhaité que cette réunion soit aussi fructueuse que les précédentes et a salué l'engagement des participants;
 - Le chef de la délégation de la République du Mali a exprimé dans son allocution, sa reconnaissance au Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie pour l'accueil chaleureux et fraternel réservé à lui et à sa délégation. Il a remercié l'UNHCR et les

partenaires pour leur franche collaboration ainsi que l'appui et la protection octroyés aux réfugiés maliens.

- Le chef de la délégation de la République du Mali a rappelé que malgré le contexte sécuritaire dans le Nord et une partie du centre du pays, le retour de l'administration dans ces régions continue à être au centre des préoccupations des plus hautes autorités. Il a rappelé dans ce sens, la nomination de représentants de l'Etat dans la zone comme les Préfets, leurs adjoints et les Sous-Préfets. Egalement, il a précisé que la deuxième phase de la mise en œuvre du Plan d'Urgence pour la Relance du Développement des régions du Nord a montré des résultats satisfaisants. La troisième phase, en cours d'exécution, devrait permettre un retour définitif de l'administration et des services déconcentrés dans toutes les circonscriptions administratives de ces régions.
- Le chef de la délégation de la République Islamique de Mauritanie a adressé ses chaleureux remerciements aux autorités maliennes pour avoir accepté l'invitation du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie. Il a rappelé l'importance que les deux Gouvernements accordent à l'Accord Tripartite, signé à Nouakchott le 16 Juin 2016. Il a rappelé la disponibilité de la Mauritanie, qui a toujours appuyé les initiatives pour protéger les réfugiés, et pour favoriser un retour volontaire dans la dignité en application des accords entre les pays. Il a également adressé ses remerciements à l'UNHCR et aux autres partenaires pour l'assistance aux réfugiés maliens depuis 2012 dans les pays voisins.

7. L'ordre du jour de la réunion comportait :

- la présentation sur les avancées de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger;
- l'état des lieux de la situation des réfugiés maliens vivant en Mauritanie et des réfugiés maliens qui sont retournés volontairement au Mali ;
- le point sur la mise en œuvre du plan de Travail de la Commission Tripartite.

8. A l'issue des travaux, la Commission Tripartite a évalué l'état d'avancement des activités prévues dans le plan de travail adopté lors de sa 3^{ème} réunion tenue le 21 juillet 2017 à Bamako et a fait les recommandations suivantes :

- partager les résultats du profilage des réfugiés effectué par l'UNHCR au camp de Mbera ;
- mettre à disposition le dépliant d'information sur l'établissement d'actes d'états civils par les autorités maliennes ;
- organiser avant la fin 2018, une réunion transfrontalière à Nioro du Sahel pour l'évaluation du processus de rapatriement volontaire;
- organiser une visite du GTT dans la zone de retour de Ségou. Les Termes de Référence de la dite visite ont été élaborés par la partie malienne et seront partagés avec les autres parties ;
- appuyer les enseignants du camp de Mbera pour réaliser les procédures de recrutement mise en place par les autorités maliennes pour renforcer le système éducatif au camp.

9. Les trois Parties se sont félicitées du climat de bonne coopération qui a dominé les travaux et ont recommandé de poursuivre les efforts permettant le rapatriement volontaire dans la dignité et dans la sécurité des réfugiés maliens vivant en Mauritanie.
10. La prochaine réunion de la Commission Tripartite Mali-Mauritanie-UNHCR est prévue à Bamako au Mali les 21 et 22 juin 2018, conformément aux dispositions de l'Accord tripartite signé le 16 juin 2016 à Nouakchott. Elle sera précédée de la cinquième réunion du Groupe de Travail Technique.

Fait à Nouakchott, le 23 mars 2018

Pour la République Islamique de Mauritanie

M'Hamada Ould MEIMOU,
Directeur Général de l'Administration
Territoriale au Ministère de l'Intérieur et de
la Décentralisation

Pour la République du Mali

Samba Alhamdou BABY,
Secrétaire Général du Ministère de la
Solidarité et de l'Action humanitaire

Pour l'UNHCR

Francois RENAUD
Représentant Adjoint de l'UNHCR en Mauritanie